QUARANTE ANS PLUS TARD : UNE ENTREVUE AVEC THOMAS H.B. SYMONS



Le professeur **TOM H.B. SYMONS** est enseignant et écrivain dans le domaine des études canadiennes et des politiques publiques. Il a beaucoup écrit sur les questions intellectuelles, culturelles et historiques, et sur les relations académiques et culturelles internationales. Il est le président fondateur de Trent University, et en a été le président et vice-chancelier de 1961 à 1972, et depuis ce temps est professeur Vanier et professeur émérite Vanier. Il a été nommé au conseil d'administration du Ontario Heritage Trust en 2006, et en est devenu le président en 2010.

Le professeur Symons a été président de la Commission sur les études canadiennes de 1972 à 1984 à la demande de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), et Président de la Commission des études du Commonwealth de 1995 à 1996 à la demande du Secrétaire général du Commonwealth. Il a été président de la Commission des monuments historiques du Canada pour la décennie allant de 1986 à 1996, et président de la Commission canadienne de la recherche polaire en 1988. Il est membre du Conseil de la Fondation Historica, un membre du Conseil consultatif de la Fondation Héritage Canada, et un gouverneur du Fathers of Confederation Buildings Trust à Charlottetown. Le professeur Symons est président honoraire de la Société historique de Peterborough, ancien président du Conseil du Musée canadien du canot, président-fondateur de l'Association canadienne pour le soutien des peuples autochtones, président émérite de la Commission des services policiers Lakefield Peterborough, et a siégé au Comité nommé par le gouvernement canadien pour faire rapport sur l'avenir de la voie navigable Trent-Severn, 2007-2008.

Il a également servi en tant que président du Conseil national consultatif des bibliothèques, président du Conseil national de la statistique, vice-président du Comité de planification de la Capitale nationale, président de la Commission ontarienne des droits de la personne, président de l'Association des Universités du Commonwealth de 500 membres et plus, et président du International Board of United World Colleges.

Le professeur Symons a été nommé Officier de l'Ordre du Canada en 1976 et Compagnon de l'Ordre du Canada en 1997. Il a été nommé membre de l'Ordre de l'Ontario en 2002. En 2012, le professeur Symons a reçu la Médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II, et a été fait chevalier du Vatican dans l'Ordre de Saint Sylvestre.

SUR LA COMMISSION

La Commission était une grande équipe formée majoritairement de jeunes gens, qui se souciaient véritablement de ce sur quoi nous travaillions, tous des individus talentueux et brillants, tous impliqués sur une base volontaire. Nous discutions souvent de notre travail au beau milieu de la nuit, sur la meilleure façon d'aborder des questions ou de résoudre des problèmes. Nous nous sommes amusés, nous avons apprécié la compagnie des autres, nous nous sommes impliqués dans ce que nous faisions, et nous pensions tous que ce travail en valait la peine.

Il y avait aussi un grand groupe d'experts conseils dans divers domaines. Des personnes liaison dans les universités et collèges du Canada, et souvent au-delà, ont également été invitées à servir de points de référence pour assister la Commission dans ses travaux.

LE CONTEXTE POUR LA COMMISSION

Tout d'abord, j'étais certainement au courant, lorsque l'AUCC m'a demandé de présider une commission pour examiner l'état de l'enseignement et de la recherche sur le Canada, qu'il y avait un peu d'indifférence sur le sujet et sur la proposition qu'une telle étude soit menée. Un certain nombre de collègues, présidents d'université et autres responsables universitaires, ont été surpris que j'accepte l'invitation à diriger la Commission, et se demandaient pourquoi j'allais consacrer mon temps à un tel « effort superficiel et inutile », comme plusieurs l'ont décrit.

Beaucoup ont pensé que le sujet n'était pas vraiment digne d'un examen sérieux. En effet, un collègue a pensé que c'était très paroissial, très provincial : « C'est un peu comme collectionner des timbres-poste, » m'a-t-il dit « et c'est une très mauvaise utilisation de votre temps. » Certes, c'était l'une des attitudes les plus répandues à l'égard de la Commission sur les études canadiennes. L'histoire elle-même était assez démodée alors, mais au moins les histoires américaine et européenne étaient perçues comme traitant de grandes questions à grande portée, alors que les affaires canadiennes étaient considérées comme banales et sans conséquences, des notes de bas de page.

Il y avait de l'indifférence, mais il y avait aussi de l'hostilité. La réaction face à la Commission a été beaucoup plus chargée politiquement que prévu. Il y avait des gens croyant fermement qu'il était dangereux et anti-intellectuel, non-académique en fait, pour un pays de se préoccuper de soi-même, ou de se porter trop d'attention. Et il y avait ceux à l'autre bout du débat, les nationalistes canadiens extrémistes, qui disaient que la Commission devrait brûler le drapeau américain sur les marches du Parlement et déclarer notre indépendance de la Forteresse Amérique.

Mais il y avait aussi une atmosphère au sein de laquelle de plus en plus de gens pensaient qu'il était important d'examiner la question suivante : combien d'attention et quel genre d'attention les Canadiens consacraient-ils à l'étude, la compréhension, l'enseignement et la recherche de leurs propres affaires ? Dans le vaste milieu entre les nationalistes extrémistes et ceux qui exprimaient de l'indifférence ou de l'hostilité face aux études canadiennes, nous avons constaté qu'il y avait un grand nombre de personnes dans chaque province et dans chaque institution qui se préoccupaient de plus en plus au sujet de la quantité de l'enseignement et de la recherche consacrés au Canada.

En bref, il y avait trois types d'attitudes envers les études canadiennes au moment de la formation de la Commission : l'indifférence, l'antipathie et une préoccupation grandissante.

RÉPONSE À LA COMMISSION ET SON TRAVAIL

La réponse, non seulement au rapport de la Commission, mais en termes de l'aide que nous avons reçue tout au long du processus, a été extraordinaire. C'est allé bien au-delà de tout ce qu'on avait prévu. Cette réponse incroyable nous a indiqué assez rapidement que la Commission était opportune et qu'elle examinait quelque chose qui devait et méritait l'attention de la communauté d'enseignement.

Nous avons reçu plus de 1 000 mémoires, et environ 2 500 personnes ont assisté aux audiences publiques partout au pays. La Commission a voyagé partout au Canada, visitant chaque province et les territoires du Nord. Elle a correspondu aussi étroitement avec des chercheurs du Canada et de l'étranger. Près de 30 000 lettres ont été envoyées à notre attention, pour l'ensemble desquelles nous avons accusé réception et,

pour un grand nombre d'entre elles, nous avons même envoyé des réponses détaillées. La réponse a été massive, et tout à fait positive. Beaucoup de ces lettres provenaient de Canadiens qui étaient à l'étranger, des Canadiens qui vivaient ailleurs et regardaient de l'extérieur, qui étaient en mesure de comparer la situation au Canada à des préoccupations semblables dans un autre pays, une autre façon de vivre. Les réponses sont également venues de pratiquement tous les groupes culturels au Canada et de toutes les régions du Canada.

Nous avons été submergés. Ceux qui étaient indifférents ou hostiles à l'étude avaient pensé que celle-ci aurait terminé son travail en 6 semaines ou peut-être 6 mois. En réalité, il a fallu quelques années! C'était un exercice très considérable, utile et important.

Je dois dire que la réponse se poursuit encore aujourd'hui, quelque 40 ans plus tard! C'est extrêmement rare que je ne reçoive pas au moins une lettre, un courriel ou un appel téléphonique par jour pour des questions découlant des travaux de la Commission, que ce soit pour demander des informations, de l'aide ou des conseils. Chaque mois ou deux, un ou deux nouveaux fichiers sont créés pour garder les traces de ce qui se passe dans le domaine des études canadiennes au Canada et à l'étranger. En conséquence, il existe un ensemble très important de documents se rapportant à la Commission aux archives de Trent University. Récemment, j'ai transféré des documents supplémentaires, qui remplissaient quelque 22 grandes boîtes, organisées dans environ 1125 dossiers.

ATTENTES ET RÉSULTATS

Ce que j'espérais de notre travail à la Commission et de son rapport et ses recommandations était une sensibilisation accrue de la validité, de la valeur et de la nécessité de considérer les dimensions canadiennes dans tous les aspects de l'éducation et de la connaissance. Même lorsqu'il s'agit de la Grèce antique, par exemple, vous avez besoin de connaître l'histoire de la recherche et de l'activité canadienne dans ce domaine, et vous devez comprendre le rôle du Canada dans une telle étude et recherche ainsi que l'héritage immense et omniprésent du monde classique dans notre philosophie, notre culture, notre langue, notre littérature et nos institutions politiques. C'est la même chose pour l'étude des roches lunaires, dans laquelle un certain nombre de Canadiens et d'institutions canadiennes ont été engagés. Il y a toujours une dimension canadienne dans l'exploration de la connaissance. Elle peut ne pas être aussi grande dans certaines régions, elle peut varier dans d'autres. Mais elle devrait être constante et omniprésente. Ce fait est beaucoup mieux reconnu aujourd'hui, quelque 40 ans après que la Commission ait débuté ses travaux, et cela est dû, en partie du moins, à ses travaux.

J'espérais aussi que des choses plus concrètes allaient émerger de notre travail : davantage de ressources consacrées à l'élargissement des connaissances sur le Canada et sur les affaires canadiennes, au sujet de son monde spirituel, éducatif et culturel. C'est arrivé aussi, et souvent à la suite assez directe du travail de la Commission. Penchons-nous sur quelques-uns de ces résultats.

La Commission a contribué à créer un grand élan dans le soutien aux archives. Ce nouvel intérêt s'est développé dans des domaines qui n'avaient par ailleurs jamais prêté beaucoup d'attention à la valeur des documents d'archives. La Commission a présenté 31 recommandations d'action relatives aux archives. La quasi-totalité de ces recommandations ont été mises en œuvre, beaucoup d'entre elles très rapidement, et certaines d'entre elles sur une échelle étonnamment importante. Nous avons également vu un soutien accru, comme espéré et exhorté dans le rapport, pour les matériaux de référence. Le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), un outil précieux pour les chercheurs et les étudiants dans tous les domaines au Canada, était en grande partie une réponse au rapport de la Commission, et on m'a demandé de siéger à son conseil consultatif fondateur. L'*Encyclopédie de la musique canadienne*, une œuvre merveilleuse, a également été encouragée en tant que concept par le rapport de la Commission, sur la base des remarques faites sur la vie culturelle du pays, et, encore une fois, j'ai été invité à siéger à son conseil consultatif.

Dans plusieurs cas, des programmes et des initiatives spéciales ont été créées à la suite du rapport de la Commission. Par exemple, en citant des recommandations de *Se connaître*, le Conseil des Arts a créé l'Institut canadien pour les micro-reproductions historiques, qui a lancé une vaste initiative pour enregistrer et conserver des copies des journaux imprimés au Canada, depuis le début, en fournissant initialement deux millions de dollars pour cette fin. Cela a été un développement tout à fait essentiel dans les études canadiennes, important

pour tous les individus concernés par la vie et le développement historique du pays. On a répondu à cette recommandation dans les mois suivant la publication du rapport de la Commission.

Il y avait 61 recommandations formulées à l'égard des programmes et la plupart d'entre elles ont été mises en œuvre.

Il y avait 46 recommandations à l'égard de la science et de la technologie, qui ont été examinées lors d'une série de réunions du Conseil scientifique et du Conseil national de recherches auxquelles j'ai été invité à participer.

En ce qui concerne l'enseignement professionnel, une préoccupation générale prédominante a émergé qui a conduit à une recommandation importante, celle de demander une attention consciente, délibérée et équilibrée aux composantes canadiennes dans tout programme de formation professionnelle.

Pour les études canadiennes à l'étranger, nous avons proposé 88 recommandations, un très grand nombre. Nous avons porté une grande attention à cette question particulière, et avons reçu de bons mémoires ou communications de Canadiens vivant dans 30-40 différents pays. Le ministère des Affaires extérieures, après quelques hésitations, a procédé à la mise en œuvre de certaines mesures de soutien pour encourager l'enseignement et la connaissance du Canada à l'étranger et je voudrais reconnaître ici leur grand et précieux travail. Les provinces de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta ont également été très utiles dans ce dossier.

La Commission a également souligné la valeur des étudiants étrangers à venir étudier au Canada et de l'envoi d'étudiants canadiens à l'étranger, émettant 24 recommandations à ce sujet. Les gens pensaient que nous ne porterions attention qu'au Canada et ont donc été très surpris que nous ayons examiné cette question dans une telle profondeur. Mais notre argument était que pour être un bon Canadien, il fallait connaître tout le monde et surtout connaître la place du Canada dans le monde. Les Canadiens en apprennent beaucoup sur leur propre pays lorsqu'ils sont ailleurs, ou lorsqu'ils sont avec d'autres venus d'ailleurs, lorsqu'ils sont dans une meilleure position pour évaluer nos différences. Tout le monde ne peut se déplacer, donc c'est merveilleux d'avoir des étudiants de partout dans le monde qui viennent à votre école et d'avoir la possibilité de bénéficier de leur présence.

La Commission a noté, de même, la valeur d'un mélange approprié d'un corps professoral provenant de l'extérieur du Canada et de l'importance pour les professeurs canadiens d'acquérir de l'expérience dans d'autres pays.

Il y avait 28 recommandations pour les collèges communautaires. Je pense que les gens ont été étonnés parce qu'ils pensaient que nous étions purement une commission universitaire. Cependant, nous avons décidé très tôt que le domaine des études postsecondaires était une grande communauté avec un grand nombre de problèmes communs et que les collèges communautaires devaient nécessairement être inclus dans notre réflexion. Mon collègue James Page était le leader sur ce dossier, et il a fait un travail fantastique.

Il y avait 23 recommandations concernant le soutien technologique, y compris les ressources audio-visuelles et multimédia, comme quelque chose qui améliorait grandement et efficacement la façon de remplir les tâches d'enseignement et de recherche en études canadiennes, comme dans tout autre domaine, mais peut-être plus étant donné les affinités de ce domaine.

La nécessité d'attiser le secteur privé et de rallier le soutien des donateurs privés était un autre sujet de préoccupation, et la Commission a fait 23 recommandations pointant vers les besoins et les possibilités pour des bourses, des subventions et des dons visant à soutenir l'élargissement de l'enseignement et de la recherche sur Canada.

Je dois aussi mentionner le développement dans les musées, les galeries et la conservation du patrimoine, qui a été extraordinaire. La présence et le rôle croissants des musées et des galeries d'art canadiens, et le développement des programmes du patrimoine et de fiducies de patrimoine (à la fois publiques et privées) est un développement profondément significatif. Il existe des programmes du patrimoine ou des fiducies dans presque chaque province et territoire maintenant, dont le but est de promouvoir la conservation, l'utilisation et l'enseignement sur le patrimoine sous toutes ses formes : sites naturels, villages de pionniers, inventions, découvertes, foyers démographiques et culturels, réalisations artistiques, champs de bataille, événements et gens marquants, et beaucoup plus. La reconnaissance du patrimoine est une évolution majeure qui a connu une croissance exponentielle dans la dernière génération.

La Commission a accordé une attention, en particulier dans son troisième volume, à la question de l'équilibre. Certains chapitres étaient axés sur la démographie et sur le statut des femmes dans la vie universitaire canadienne. On y a fait valoir que si une structure éducative défavorisait de quelque manière que ce soit la moitié de sa population, c'était très mauvais pour le domaine de la connaissance du Canada et, en fait, pour tout le reste ! Les deux sexes doivent figurer pleinement dans l'image. 30 recommandations ont été faites pour améliorer le statut des femmes dans la vie universitaire canadienne.

Tout ceci a conduit à un degré d'éveil et à un changement d'attitude : On a réduit l'indifférence et l'hostilité envers les études canadiennes, et on a élargi de manière approfondie et académique le nombre de personnes qui ont commencé consciemment à penser à la légitimité d'examiner les problèmes et perspectives de leur propre pays.

SUR L'ÉTAT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES CANADIENNES AU CANADA

Dans les premiers stades après le rapport, les gens ont commencé à compter les drapeaux : combien d'universités ont créé des départements ou des programmes d'études canadiennes ? Et je pense que c'est une erreur. La grande question est de savoir s'il y a une prise de conscience appropriée envers, et une attention portée sur le contenu, le contexte et les dimensions canadiennes dans chaque département ou programme, dans la mesure où c'est approprié ou souhaitable dans ce domaine. Le gain en ces termes a été significatif. Le nombre réel de programmes d'études canadiennes officiellement désignés oscille de haut en bas. Pendant un temps, il y a eu une croissance régulière, mais plusieurs ont été abandonnés. Toutefois, ceux qui restent sont plus forts.

Je pense qu'il est très important d'avoir des programmes qui soient spécifiquement appelés études canadiennes, car ils peuvent agir comme des incitatifs. Certains cours incluent le terme « canadien » dans leur titre, mais cela peut signifier peu ou rien. Est-ce que le contenu qui doit être là est effectivement là ? Une attention est-elle accordée à la contribution du Canada ou aux besoins des Canadiens ? Reçoivent-ils toute l'attention et le soutien dont ils ont besoin et qu'ils méritent ? Nous avons parcouru un long chemin, mais il reste encore un long chemin à parcourir. Je pense que c'est important pour les gens de comprendre la différence entre le fait d'être simplement critique et la pensée critique. Il est souhaitable de réfléchir de manière critique dans tous les domaines de la connaissance, alors qu'il est fastidieux et contre-productif d'être simplement critique. Ceci s'applique en études canadiennes, comme dans tous les autres domaines.

SUR L'ÉTUDE DU CANADA AILLEURS

La dimension d'outre-mer pour la considération de l'état de la recherche et de l'enseignement sur le Canada est devenue une dimension importante du travail de la Commission sur l'état des études canadiennes. Et je pense que la situation s'est considérablement améliorée. Il y a maintenant de nombreuses associations pour l'étude du Canada dans de nombreux autres pays. Elles font un bon travail de garder le contact entre eux et les chercheurs canadiens au Canada. Il y avait auparavant des études canadiennes seulement aux États-Unis et au Royaume-Uni et dans certaines parties de l'Europe de l'Ouest. Elles se sont maintenant propagées à l'Australasie, en Amérique latine, en Asie, en Afrique, en Europe centrale et en Europe de l'Est. Beaucoup d'universités dans d'autres pays peuvent ne pas avoir de programmes complets sur les études canadiennes, mais le Canada y figure de quelque façon : à travers son histoire, sa géographie, ses habitants, ses attitudes, sa culture. Il apparaîtra d'une manière ou d'une autre dans leurs programmes d'études. Alors que la situation à l'étranger a considérablement changé pour le mieux, il y a encore beaucoup à faire.

La Francophonie et le Commonwealth sont deux exemples d'une connexion très riche et très réelle pour les études canadiennes. Beaucoup d'universités dans les communautés avec lesquelles nous avons des liens spéciaux et de longue date sont très actives dans l'enseignement du Canada.

En ce qui concerne les récentes compressions majeures aux études canadiennes à l'étranger, je dirai qu'un pays mature et intelligent devrait se rendre compte qu'une bonne politique étrangère comporte des dimensions académiques et culturelles. Je pense que c'est une grave erreur, même dans l'économie actuelle, de réduire ce qui favorise une connaissance bien informée du Canada à l'étranger. Ces connaissances soutiennent les entreprises, les exportations, la politique étrangère, la diplomatie, la défense. Les compressions au soutien

d'études canadiennes à l'étranger est exactement la mauvaise direction à prendre, et ceci doit être dit haut et fort.

LES ÉTUDES CANADIENNES ET L'INTERDISCIPLINARITÉ

L'interdisciplinarité demeure une bonne approche pour les études canadiennes, mais je dirais que c'est la meilleure approche tout dépendant des circonstances – cela dépend des élèves et des enseignants et de leurs préférences, besoins et ressources. Mais l'idée d'examiner les choses canadiennes dans l'ensemble quand on le peut est toujours une bonne chose. La connaissance d'un sujet peut être enrichie en le regardant de tous les côtés. Je pense que c'est une erreur, par exemple, de concentrer nos énergies uniquement sur l'histoire. Limiter la considération du Canada à travers une lentille exclusivement historique mène à un savoir déséquilibré et rabougris.

LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE ET L'ATTACHEMENT AU PAYS

Je pense que c'est une question très profonde. Les Canadiens ont-ils besoin de connaître leur histoire ? Ils ne doivent pas, mais ils devraient, puisque leur sentiment pour, et la compréhension de leur pays en seront grandement enrichis. Nous sommes chanceux au Canada parce que c'est un si beau territoire que l'on peut simplement regarder autour et se sentir très fier sans connaître une fichue chose à son sujet ! L'amour de la patrie est plus simple que l'histoire. D'une simple manière mais pas chauvin, l'amour de votre terre natale est un premier niveau de connaissance. Le deuxième niveau est de se renseigner sur le pays, sa nature, ses problèmes, son potentiel. Une meilleure connaissance conduit à une meilleure compréhension et une plus grande affection pour le pays. Il sera ainsi possible pour un pays et ses citoyens à prendre de meilleures décisions à l'avenir. Les connaissances sur le Canada permettent aux Canadiens de mieux comprendre leur pays et de mieux le servir.

Je ressens le besoin de citer ici ce que je me suis permis d'écrire à la page 12 du rapport de la Commission : « l'argument le plus valable et impérieux pour les études canadiennes est l'importance de la connaissance de soi, la nécessité de se connaître et de se comprendre nous-mêmes, qui nous sommes, où nous sommes dans le temps et l'espace, où nous avons été, où nous allons, ce que nous possédons, quelles sont nos responsabilités face à nous-mêmes et aux autres. »

LES CANADIENS SE CONNAISSENT-ILS MIEUX AUJOURD'HUI ?

Je dirais que, à bien des égards, ils se connaissent mieux. Au moins ils en savent plus les uns sur les autres, et cette connaissance englobe plus que la communauté où ils vivent. Les gens dans le sud de l'Ontario, par exemple, sont, je crois, mieux informés sur ce qui se passe dans les Maritimes ou au Québec, ou dans le Nord ou à l'Ouest, que ce n'était le cas il y a 40 ans.

Mais nous avons besoin d'une vision plus large. Le Canada est un pays complexe et, à bien des égards, il devient encore plus complexe, et certainement pas plus simple. Avec le développement de nouveaux territoires dans le nord, avec le rôle international croissant du Canada, avec les changements démographiques dans l'âge, l'origine ethnique, la langue, etc., c'est devenu un endroit plus difficile, mais aussi plus intéressant.

EST-CE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT CONNAÎTRE UN ENSEMBLE MINIMAL DE FAITS HISTORIQUES ?

Tous les Canadiens devraient connaître l'histoire générale du pays. Cela ne signifie pas seulement une partie ou un élément du pays. Je suis un peu méfiant quand un gouvernement veut me dire ce que je dois savoir. Je pense qu'il est très souhaitable que les gens aient une connaissance suffisante de la nature, des problèmes et de l'identité du pays, afin d'être un bon citoyen. La question de l'éducation pour et sur le pays est très, très importante. Je voudrais me distancer, cependant, de tout ce qui pourrait faire croire aux gens qu'il existe une seule histoire vraie. L'histoire et l'expérience du Canada est une chose vaste et complexe, avec beaucoup d'épisodes fragiles auxquels nous devons faire face.

QUI A LA RESPONSABILITÉ DE CONSERVER NOTRE HISTOIRE ET DE LA DISSÉMINER AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ?

C'est à la fois une responsabilité individuelle et collective. Je ne voudrais pas vivre dans un pays où une élite, un groupe sélect, peu importe la qualité de leurs

intentions, sont les gardiens de notre identité et de notre connaissance de soi. Il est donc important que ce soit une chose à laquelle tous les individus participent, et qui se traduit alors par une responsabilité collective. Cela dit, il y a un besoin, que nous devons reconnaître, d'avoir des incitatifs, des pratiquants actifs dont le travail consiste à nous inciter à nous rappeler ce que nous devons savoir et ce que nous devons faire, quels sont les faits, quelles sont les recherches qui ont été complétées, et quelles sont les recherches qui restent à faire. Ces pratiquants trouveront souvent leur place dans l'éducation, et dans des entités comme les commissions scolaires, mais au bout du compte c'est pour nous tous. Mais vous avez tout de même besoin d'avoir certains centres, certains programmes qui porteront une attention particulière à l'étude du Canada.

La notion de citoyenneté est vraiment importante ici. On ne peut pas être un bon citoyen, ce à quoi nous devrions tous aspirer à être, sans chercher à savoir comment le pays fonctionne, à connaître l'appareil gouvernemental, et à être suffisamment bien informés pour être en mesure de connaître et de comprendre, de débattre et de décider des questions politiques. Les connaissances civiques et l'appartenance civique sont tout à fait fondamentales.

CONCLUSION

Nous sommes confrontés à un grand nombre de défis, dans un pays de plus en plus complexe dans un monde de plus en plus complexe. Mais je suis très optimiste en regardant l'avenir. Je pense que les Canadiens ont la capacité, l'expérience, et la possibilité d'acquérir et de développer les connaissances nécessaires pour être de bons citoyens et pour faire une bonne contribution au reste du monde. L'équilibre, la perspective et la résilience sont à mon avis des qualités qui sont à l'étranger dans notre pays. La situation requiert également une profonde affection pour notre pays remarquable et une reconnaissance croissante de l'importance de la richesse de notre patrimoine – culturel, naturel et bâti. Le patrimoine est au cœur de tout et en se fondant là-dessus, nous devrions être fiers et heureux dans notre diversité et dans notre confiance grandissante sur notre place dans le monde. Je pense qu'un degré canadien de connaissance de soi et de capacité à contribuer utilement au monde se développe assez bien, à peu près comme il se doit. Mais nous avons plus à faire.